

NAMUR

Prévenir les cambriolages : les conseils de la police

Séances d'information dans le Namurois

Namur participe pour la première fois à la campagne nationale « 1 jour sans », contre les cambriolages. Plusieurs séances d'information, dont une ce mardi, permettent de connaître les astuces pour diminuer les chances de se faire voler chez soi.

La campagne « 1 jour sans », pour un jour sans cambriolages aura lieu le 27 octobre prochain sur l'ensemble de la Belgique. Namur, qui participe pour la première fois, a décidé de lancer des rencontres entre la police et les citoyens depuis la semaine dernière à Saint-Servais et Erpent. La population a la possibilité de connaître différentes astuces pour éviter de se faire cambrioler. « Cette année, la campagne s'intéresse aux personnes âgées souvent victimes des vols par ruse et les

nouveaux constructeurs », explique Stéphanie Scailquin, échevine en charge des pensions mais aussi de l'urbanisme. Ce mardi, ce sont les nouveaux constructeurs qui ont pu bénéficier des conseils des policiers pour savoir comment, dès la construction, sécuriser son espace de vie et diminuer le risque de cambriolages. Sur l'année 2016 à Namur, on compte 2.823 cambriolages dans les habitations. Des gestes simples peuvent pourtant permettre de diminuer les chances de se faire voler. « Il faut essayer de retarder au maximum l'action d'un cambrioleur dans son domicile », explique Anne-Françoise Hene, commissaire de la police locale de Namur. « Si vous laissez une fenêtre, même à l'étage, entre-ouverte et que votre abri de jardin, où se trouve une échelle, est facilement accessible, il n'en faut pas plus pour qu'un cambrioleur entre

sans problème chez vous. »

3 SECONDES POUR CASSER UN CYLINDRE

D'après la police, les cylindres classiques de portes peuvent être cassés en seulement trois secondes. « Lorsque l'on construit il est pourtant possible d'acheter des cylindres plus sécurisés et pas spécialement plus chers, mais les gens n'y pensent pas toujours lorsqu'ils construisent une maison », ajoute la commissaire. Les cambriolages à Namur-centre, dans les habitations, sont en diminution de 18 %, d'après le commissaire Thierry Duchatelet. Les prochaines rencontres auront lieu, ce 27 octobre pour les aînés à 14h à la Maison des Citoyens. Une dernière est programmée le 21 novembre à 15h sur Salzennes au local Saint-Vincent de Paul, rue Sainte-Julienne 4.

L.M.



La campagne s'adresse aux nouveaux constructeurs et aux aînés. © L.M.

Vols dans la Province de Namur sur trois ans

	Vols dans les garages	Cambriolages dans les habitations	Vols par ruse
2015	56	3436	167
2016	31	2823	133
2017	9	672	31

© 123RF / Source : Chiffres de la police fédérale qui ne regroupent que le 1^{er} trimestre de l'année 2017

Comment éviter les cambriolages par ruse

Les personnes âgées sont celles qui sont le plus ciblées par les cambrioleurs par ruse. C'est pour cette raison que des séances d'information, dans la région namuroise, visant ce public sont organisées dans le cadre de la campagne de lutte contre le cambriolage : « 1 Jour sans ». Pour éviter ce type de méfaits, il faut toujours demander à la personne qui se présente à votre porte, une carte prouvant qu'il appartient

bien à l'organisme dont il se dit être l'employé. « La police par exemple ne demande jamais où une personne cache ses bijoux si elle vient chez vous. Il ne faut pas être paranoïaque, mais rester méfiant », précise Anne-Françoise Hene, commissaire à la police locale de Namur. On ne laisse jamais la personne seule dans sa maison et l'on peut appeler l'organisme en question au moment de la visite. « Jamais avec le numéro

donné par le potentiel voleur mais celui trouvé sur le site de l'entreprise. » D'après la police fédérale, le premier trimestre de l'année 2017 comptabilise 31 cambriolages par ruse, sur la province de Namur. En 2016, on était à 133. Mais les chiffres seraient en réalité beaucoup plus importants. « Les gens ne viennent pas systématiquement porter plainte dans ce type de vols car ils ont honte de s'être fait avoir. »

NAMUR

The Extraordinary Film Festival, l'occasion de démystifier le handicap

L'événement se déroule du 7 au 12 novembre

La 4^{ème} édition de « The Extraordinary Film Festival » se déroule durant cinq jours, dont quatre se dérouleront au Palais des Congrès à Namur, situé sur la place d'Armes. Cet événement a pour objectif de démystifier le handicap qu'on ne connaît pas. Au total, 44 films seront proposés. Mais les visiteurs pourront aussi participer à des débats et rencontrer des nombreux invités.

Le Festival international du film Extraordinary, au début appelé EOP, se déroulera du mardi 7 novembre au dimanche 12 novembre. Le premier jour, des décentralisations à Bruxelles, Liège, Charleroi, Mons et Libramont sont prévues. Mais à partir du 9 novembre, tout se déroulera au Palais des Congrès à Namur, situé sur la place d'Armes.

« L'objectif du festival, qui place le handicap et la déficience au centre de ses films, est de démystifier le handicap, qui nous effraie parce qu'on ne le connaît pas », a expliqué Luc Boland, le

directeur artistique du festival. Et la Ville de Namur soutient à 100 % l'événement à caractère culturel, social et professionnel. « Malgré les travaux, ce festival a toujours lieu à Namur et nous en sommes heureux », commence le bourgmestre de Namur, Maxime Prévot (Cdh). « La Ville de Namur, qui est partenaire depuis le début, a d'ailleurs augmenté ses subsides pour ce festival car il a un double aspect : il permet d'avoir un regard différent sur la personne handicapée et rappelle les grands talents celle-ci. De plus, il propose une démarche de conscientisation. D'ailleurs, quand j'étais Ministre, j'ai dit à plusieurs reprises, suite à un film, que l'assistance sexuelle aux personnes handicapées est importante ». Pour Stéphanie Scailquin, l'échevine des affaires civiles et sociales : « Cet événement est un festival d'émotions où des tabous sur certains handicaps sont levés mais sans tomber dans le drame ».

Depuis la première édition en 2011, le festival bisannuel se

dote de quelques nouveautés en passant notamment de trois à cinq jours et de 23 à 42 films exclusifs dont 34 films primés dans des festivals internationaux. Parmi ces films, on retrouve 8 longs et moyens métrages, 34 courts-métrages parmi lesquels des documentaires, fictions, comédies, films d'animation, publicités et films de communication. Les films proviennent de 20 pays différents dont la France, l'Australie, l'Angleterre, l'Allemagne et la Belgique (qui en a réalisé huit). « Ce festival s'adresse au grand public, aux cinéphiles, aux professionnels du secteur et bien entendu aux personnes en situation de handicap qui bénéficieront de la « full accessibilité », explique le directeur artistique. Plus de 2.100 élèves sont aussi déjà inscrits.

De plus, de nombreuses activités seront aussi proposées autour du festival comme deux tables rondes, des animations, des spectacles et des concerts, une exposition d'art réalisée par des personnes porteuses d'un handicap mental, une



Cette année, l'événement se déroule au palais de Congrès à Namur. © TEFF

soirée dansante animée par DJ Ridoo, porteur d'infirmité cérébrale.

Luc Boland indique que le nombre d'entrées ne cesse d'augmenter tous les deux ans. En 2013, plus de 3.000 entrées ont été comptabilisées et plus de 4.500 en 2015. « C'est le troisième festival le plus important au monde concernant cette thématique. Malheureusement, le pourcentage de personnes présentant un handicap apparaissant dans les programmes télévisés diffusés en Fédération Wallonie-Bruxelles en 2013 est de 0,33 %, et de 0,4 % en France. J'espère que cela va changer », conclut le directeur artistique de l'événement.

S.D.

Un tiers du budget de l'événement

Un événement « Full accessibilité »

Lors de ce festival, tout sera évidemment mis en place pour faciliter l'accessibilité aux personnes atteintes d'un handicap : sous-titrage et langue des signes, audio-description, boucle magnétique pour personnes malentendantes, pictogrammes (pour les personnes porteuses d'une déficience mentale), accès pour les personnes à mobilité réduite... « À notre connaissance, l'Extraordinary Film Festival est le seul événement en Belgique offrant une ac-

cessibilité totale pour tous. Plus du tiers de notre budget est d'ailleurs consacré à cette accessibilité, dont essentiellement l'adaptation des films », confie Luc Boland. Le festival est notamment soutenu par la Région wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Commission communautaire française ainsi que les provinces de Namur, Hainaut et Luxembourg. Mais l'événement compte bien d'autres partenaires.